

Réf: Dossier 290020

Avis de constitution

SOCIETE « ETS V-NAYAK » en abrégé « ETS V N »

Siège ABIDJAN ADJAME GARE ROUTIERE, Lot 100,
Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS V-NAYAK » en abrégé « ETS
V N »

Objet : VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes somme auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME GARE ROUTIERE, Lot 100,
Ilot 24

Dirigeant(s) M LALVANI DHIRAJKUMAR HARESHKUMAR
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01724 du 27/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10936/GTCA/RC/2024 du 27/02/2024

